

Droit pénal des affaires

**ECTS : 2**

**Volume horaire : 18**

**Description du contenu de l'enseignement :**

L'UE a pour objet d'étudier les principales infractions propres à la vie des affaires, mais aussi celles de droit commun qui y sont fréquemment utilisées. Seront ainsi étudiées l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux, le recel, le blanchiment, la corruption, le trafic d'influence, l'abus de biens sociaux. L'objectif est d'avoir une connaissance générale et non exhaustive de ces différentes infractions, de ce qui les caractérise et les distingue.

**Document susceptible de mise à jour - 10/02/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16**